

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juillet 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS6

présenté par
Mme Huillier, rapporteure

ARTICLE 15

I. – À la première phrase de l’alinéa 9, supprimer les mots :

« le ou ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la seconde phrase du même alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.